



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

Délibération N°DEL47/2025

**Décision modificative N°2
Budget principal – Centre Communal d'Action Sociale**

712

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	10

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 novembre à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 27 octobre 2025, se sont réunis Salle du pôle social à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Caroline VABRE, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Silvia COUSIN, Carine GENTIL, Josette MARTIN, Christine PICARD, Sophie WILLEMIN, Régine-Françoise MAILLET, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Je vous propose d'adopter la Décision Modificative n°2 du Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT

CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
RECETTES		
Chapitre 040	435.86 €	Equilibre de la section d'investissement.
TOTAL RECETTES	435.86 €	

SECTION FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
RECETTES		
Chapitre 74	5 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/Sensibilisation par la MDF du grand public aux droits des femmes et à la lutte contre les violences faites aux femmes
	3 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/ Permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences à la MDF et via un dispositif HORS LES MURS
	6 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/ Action ateliers thématiques MDF
	4 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/Actions en faveur de la santé de l'éducation à la vie affective et sexuelle
	1 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/Action sécurisation des parcours et accompagnement des femmes victimes de violences : dépôt de plainte et hébergement
TOTAL	19 000.00 €	
Chapitre 75	258.92 €	Don de l'entreprise RD rénovation 28 au Centre Communal d'Action Sociale
	14 328.91 €	Apurement des charges rattachées à tort.
TOTAL	14 587.83€	
Chapitre 77	-14 328.91 €	Ajustement des recettes du chapitre 77.
TOTAL	-14 328.91€	
TOTAL RECETTES	19 258.92 €	

CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
DÉPENSES		
Chapitre 011		<u>Service Animation Personnes âgées</u>
	2 378.00 €	Dépense non prévue au BP 2025. Régularisation pour la location du Parc des Expos Banquet Séniors du 28/03/2025
	3 612.50 €	Dépense à inscrire pour solliciter le prestataire DIGITEVENT pour permettre la gestion des inscriptions en ligne pour le Banquet Seniors prévu en janvier 2026.
		<u>Epicerie sociale</u>
	1 000.00 €	Ajustement des dépenses liées à la consommation électrique de l'épicerie (dernier trimestre 2025)
	7 500.00 €	Ajustement des dépenses de consommation de chauffage de l'épicerie sociale (entreprise DEKRA). Au Budget Primitif nous avons inscrit 5 000 € et au 01/08/2025 l'épicerie a réellement dépensé 10 057 €.
	600.00 €	Ajustement des dépenses de maintenance photocopieur
		<u>Direction/finances</u>
	640.00 €	Dépense non prévue au budget initial : maintenance extincteurs rue des Gaults
	500.00 €	Ajustement de la dépense au Cabinet CITEXIA. Au budget prévisionnel nous avons inscrit 5 500 €. Cette prestation coûte réellement 6 000 €. Ce cabinet assiste le CCAS à la refonte des règles d'attribution des aides sociales et facultatives du CCAS
	2 196.00 €	Dépense à inscrire dans le cadre d'un accompagnement juridique auprès du Cabinet d'avocats SEBAN

	2 901.13 €	Ajustement de la participation financière à verser au conservatoire de musique pour les familles drouaises (1 ^{er} semestre année scolaire 2025-2026).
	970.00 €	Ajustement de la participation financière versée au conservatoire de musique pour les familles drouaises (2 ^{ème} semestre année scolaire 2024-2025).
	3 120.00 €	Ajustement de la participation financière versée au conservatoire de musique pour les familles drouaises (année scolaire 2023-2024).
		<u>Maison des Femmes</u>
	5 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/Sensibilisation par la MDF du grand public aux droits des femmes et à la lutte contre les violences faites aux femmes
	3 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/ Permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences à la MDF et via un dispositif HORS LES MURS
	6 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/ Action ateliers thématiques MDF
	4 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/Actions en faveur de la santé de l'éducation à la vie affective et sexuelle
	1 000.00 €	Subvention Maison des Femmes Etat/Action "sécurisation des parcours et accompagnement des femmes victimes de violences : dépôt de plainte et hébergement"
	-19 000.00 €	Dans le budget prévisionnel, le CCAS avait inscrit 39 203 € de subvention à recevoir pour la structure maison des Femmes. A ce jour, le CCAS a perçu en subvention 19 000 € qu'il intègre au budget de la Maison des Femmes.
		<u>Contrat Local de Santé</u>
	4 619.25 €	Ajustement des dépenses manifestation octobre rose 2024
		<u>Maison médicale</u>
	2 065.00 €	Maintenance BAES + maintenance chaudière maison médicale non prévu au budget prévisionnel
		Travaux maison médicale : au budget supplémentaire 2025 le CCAS a inscrit 28 877 € correspondant aux dépenses pour des travaux de peinture et pour un règlement aux héritiers du solde des travaux de peinture engagés par l'entreprise COUSTOU.
	-17 715.00 €	À la suite de travaux à la maison de santé pour remplacer des lames de volets roulants, il reste en crédit 28 577 € sur les 28 877 € votés au budget supplémentaire. Après avoir estimé le taux de réalisation des travaux par l'entreprise COUSTOU et le préjudice du CCAS, il sera remboursé aux héritiers COUSTOU la somme de 5 861,74 €. Par ailleurs, des travaux sont à effectuer dans un bureau du cabinet médical estimés à environ 5 000 €. Par conséquent, il est nécessaire d'ajuster le compte travaux en le diminuant de 17 715 €.
TOTAL	14 386.88 €	
Chapitre 012		
	-5 807.32 €	<u>Service Animation Personnes âgées</u>
		Départ d'un agent du CCAS qui occupait le poste d'animateur au service animation seniors courant octobre 2025 qui conduit à l'ajustement des dépenses pour ce poste soit -5 807,32 €
TOTAL	-5 807.32 €	

Chapitre 65		<u>Direction/Finances</u>
	6 000.00 €	Ajustement des dépenses liées à la Bourse Etudiant en médecine mise en place par la collectivité de Dreux. Les crédits inscrits sur ce compte sont insuffisants. Un second étudiant en médecine a bénéficié de la bourse pour l'année scolaire 2024-2025 qui lui a été versée en mai 2025. Ainsi, la dépense du premier semestre 2024-2025 a été réglée sur le budget voté 2025 au lieu du budget 2024. Par conséquent, la dépense supplémentaire de 6 000 € correspond au second semestre de l'année scolaire 2024-2025.
	206.32 €	Ajustement des dépenses de la manifestation octobre rose 2024 : droits SACEM
TOTAL	6 206.32 €	
Chapitre 67		<u>Service insertion</u>
	4 473.04 €	Régularisation d'une facture dont le montant facturé ne correspondait pas à la prestation. Le CCAS a refacturé l'accompagnement social du personnel du 4ème trimestre à hauteur de 5 083 € au lieu de 609,96 €. Il convient de faire une réduction de titre de 4 473,04 €.
TOTAL	4 473.04 €	
TOTAL DEPENSES	19 258.92 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

Adopte la décision modificative n°2 du Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président du CCAS



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux

Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 14/11/2025

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20251105-DEL47-2025-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025